

SOMMAIRE

Parcours au lycée

Le conseil de classe «orientation»

PDMF : une journée dans l'enseignement supérieur

Admission post-bac (APB)

Orientation active : quelques chiffres 2010

CFA dans APB : quoi de neuf ?

Parcours dans le Sup

STS et IUT : du pareil au même ?

Bac pro et enseignement supérieur : une réussite sous condition

Insertion professionnelle

Insertion des masters : l'uB aurait dû être classée parmi les meilleures

BTS et DUT : quelle insertion professionnelle ?

L'après BTS en Bourgogne

Vie de l'étudiant

CROUS : inscription du 15 janvier au 30 avril 2011

A lire

Eric Maurin «La nouvelle question scolaire»



Béatrice Faveur/ONISEP

Edito

Le rôle de l'orientation active est d'aider l'étudiant à trouver sa filière dans l'université. Les résultats aux examens montrent très nettement la relation directe entre l'avis donné à l'élève et sa réussite. A ceux à qui il a été dit qu'ils réussiraient dans telle filière, le taux de réussite aux examens est de 80 %. Il est de 20 % pour ceux qui ont reçu un avis réservé et de moins de 10 % pour ceux à qui a été donné un avis défavorable.

Dans ce cas, être assidu aux cours comme aux TD, fournir un travail personnel important, acquérir les méthodes du travail universitaire, se tenir informé, utiliser les dispositifs d'accompagnement mis en œuvre par l'université dans le cadre du Plan Réussite en Licence (PRL) lui permettront d'augmenter ses chances de réussite.

Gilles Bertrand, Vice-Président délégué à l'orientation et aux partenariats scolaires de l'Université de Bourgogne.

Parcours au lycée

Le conseil de classe «orientation»

Dès 2008, la circulaire sur l'orientation active et l'orientation des futurs bacheliers vers l'enseignement supérieur instaure le conseil de classe consacré à l'orientation en classe de terminale.

Ce conseil de classe situé en amont de la phase de pré-inscription dans les formations de l'enseignement supérieur vise à aider l'élève et sa famille en formulant avis et conseils sur les intentions d'orientation de l'élève de terminale.

«Cet avis n'a valeur que de conseil destiné à éclairer les choix de l'élève, qui pourra solliciter l'accompagnement du professeur principal dans les démarches à entreprendre ou la constitution des dossiers».

(voir CIRCULAIRE N°2008-013 DU 22-1-2008 et NOTE DE SERVICE n° 2009-010 du 13 janvier 2009)

PDMF : une journée dans l'enseignement supérieur

Le parcours de découverte des métiers et des formations au lycée prévoit une journée de découverte d'un établissement de l'enseignement supérieur.

Les journées portes ouvertes des différentes composantes de l'uB ouvertes aux classes de 1^{ère} et terminales sont l'occasion de découvrir les parcours de formation de l'université et la vie du campus.

Afin de préparer, d'explorer et de prolonger la visite de vos élèves, une fiche pédagogique «préparer les JPO à l'uB» est disponible sur les sites suivants :

www.u-bourgogne.fr

<http://www.onisep.fr/Espace-pedagogique>

www.ac-dijon.fr/orientation

Vos réactions

Cette lettre vous intéresse, vous est utile...

Toutes vos réflexions attendues sur :

drodijon@onisep.fr

Admission post bac (APB)

Depuis le 2 décembre 2010, les lycéens peuvent rechercher des formations sur : www.admission-postbac.fr



Orientation active : quelques chiffres 2010

L'université de Bourgogne a traité 5121 dossiers d'orientation (dont 2645 de l'académie de Dijon) dans le cadre de l'orientation active soit un quart des étudiants ayant postulé à l'uB.

Clé pour lire les chiffres des avis et l'origine scolaire des demandes

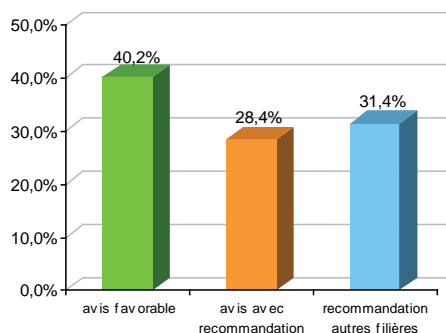
4 candidats sur 10 ayant demandé un avis ont reçu une réponse favorable de l'uB concernant leur projet de poursuite d'études dans la licence demandée.

86,7% des demandes d'avis concernaient des élèves scolarisés en classe de terminale générale.

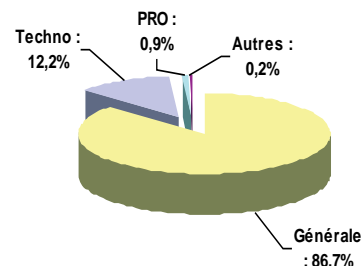
Pour aller plus loin

<http://www.ac-dijon.fr/Orientation/Chiffres-clés>

Avis donnés par l'université de Bourgogne



Origine scolaire des demandes de Terminales



CFA dans APB : quoi de neuf ?

Cette année tous les CFA publics et privés sous contrat sauf le CFA de La Banque et l'IFRIA intègrent le portail.

Parcours dans le Sup

STS et IUT : du pareil au même ?

Parcours (2 ans à 3 ans après bac)	Inscrits en STS	Inscrits en DUT
Décrochage	22 %	12 %
Sortie niveau III	61 %	36 %
Réorientation	3 %	10 %
Vers un autre diplôme	14 %	42 %

*Parcours des étudiants de STS et d'IUT
Enquête génération 2004
BREF Cereq - juin 2010*

Ces deux filières regroupent près des trois quarts des filières professionnelles du supérieur en formation initiale ou par alternance ; elles sont assez proches pour être comparées mais trop différentes pour les assimiler.

Ces deux diplômes en deux ans, avec une sélection à l'entrée sont préparés de plus en plus par alternance. Ils destinent à des fonctions d'encadrement et permettent de bonnes conditions d'insertion.

Pourtant, STS et IUT n'accueillent pas le même public. La filière STS est la destination privilégiée des bacheliers technologiques et professionnels, les IUT recrutent des bacheliers généraux et ensuite des bacheliers technologiques.

Les diplômes préparés n'ont pas la même visée. Le BTS est un diplôme final qui débouche plus fréquemment sur une entrée directe dans le marché du travail alors que le DUT s'affirme de plus en plus comme un diplôme ouvrant à une poursuite d'études.

S'inscrire pour préparer un BTS ou un DUT est le début d'un parcours qui peut amener à des issues bien différentes. Des critères comme le niveau scolaire, les origines sociales ou géographiques conditionnent ces différences de parcours.

Pour aller plus loin : www.cereq.fr/pdf/b275.pdf



Bac pro et enseignement supérieur : une réussite sous condition

La formation donnée aux bacheliers est différente de celle que reçoivent les bacheliers des filières générales et technologiques. Les matières générales sont enseignées selon une pédagogie plus opérationnelle et moins conceptuelle. La filière bac pro se révèle actuellement peu adaptée à la préparation des jeunes à l'en-

seignement supérieur car confrontés à un système qui n'est pas adapté à leur profil, beaucoup échouent.

Ce sont les STS qui accueillent le plus de bacheliers pro et c'est là que leurs chances de réussite sont les plus importantes.

Bac pro et STS : le cadre institutionnel de la circulaire académique

Des préconisations : si le baccalauréat professionnel constitue avant tout un diplôme qualifiant pour l'entrée dans la vie active, les bacheliers professionnels motivés présentant des résultats probants doivent y recevoir, dans la mesure du possible, un accueil favorable.

Des droits : l'admission des bacheliers professionnels mention «bien» ou «très bien» est de droit mais soumise à une exigence de cohérence entre le champ professionnel du baccalauréat obtenu et celui de la STS demandée.

Bac pro et université : une adaptation plus difficile

En 2009-2010, 118 néo-bacheliers bac pro se sont inscrits à l'université, 46 étaient présents aux examens de 1^{ère} session et 4 ont été admis en L2. Les filières les plus demandées : droit, STAPS, psychologie, sociologie...

La faible maîtrise des processus d'accès aux concepts théoriques explique ces chiffres édifiants. Ces étudiants doivent impérativement adhérer aux dispositifs mis en place par l'université pour les aider.

Pour connaître les résultats aux examens des étudiants en L1 par spécialités et selon l'origine du Bac :

<http://www.u-bourgogne.fr/ODE/publi.php?n1=1&N2=24>

Insertion professionnelle

Insertion des masters : l'uB aurait dû être classée parmi les meilleures

Une enquête nationale sur l'insertion professionnelle des masters a été réalisée pour la première fois en 2010 par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et les universités.

Les indicateurs d'insertion ont été élaborés en collaboration avec la conférence des présidents d'université, le CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) et le délégué interministériel à l'orientation.

Objectif : évaluer la situation professionnelle des étudiants 30 mois après avoir obtenu leur diplôme. L'enquête a porté sur les diplômés de master de 2007, elle a été réalisée entre décembre 2009 et juillet 2010.

L'université de Bourgogne ne figure pas dans ce classement national pour cause de réponses trop peu nombreuses. L'observatoire de l'étudiant a réalisé en mars 2009 une enquête similaire et Dijon aurait dû être classée parmi les meilleures universités.

Pour connaître les résultats de toutes les universités :

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24447/taux-d-insertion-professionnelle-des-etudiants-par-universite-et-discipline.html

Spécialités	Emploi	Poursuite études	Recherche emploi	Inactivité
Droit, administration	62 %	30 %	6 %	2 %
Economie et gestion	82 %	8 %	7 %	3 %
Lettres, langues, arts	73 %	14 %	11 %	3 %
Sciences humaines et sociales	76 %	18 %	4 %	1 %
Sciences, technologies, santé	62 %	26 %	11 %	1 %

L'insertion des masters par spécialité à l'UB

BTS et DUT : quelle insertion professionnelle ?

Les jeunes titulaires d'un BTS ou d'un DUT s'insèrent bien sur le marché du travail, plus de neuf sur dix sont en emploi trois ans après leur sortie, la majorité avec des CDI. Les BTS occupent davantage des emplois précaires et les DUT accèdent plus fréquemment au statut de cadre. Pour les

deux formations, avoir eu son diplôme par la voie de l'apprentissage permet d'obtenir plus rapidement un emploi.

Enquête génération 2004

BREF Céreq - juin 2010

Sur vos agendas

janvier - février :
le temps des JPO

Université de Bourgogne et IUT Dijon

mercredi 2 février 2011 de 9h à 17h

Accueil du public par les étudiants qui assurent les visites des différents locaux, des professeurs qui expliquent en détail chaque formation, des TD en live.

Détail du programme par UFR sur :

<http://www.u-bourgogne.fr/Journee-Portes-Ouvertes-2011-.html>

IUT Auxerre samedi 12 février 2011 de 9h à 16h

IUT Chalon samedi 29 janvier 2011 de 13h à 17h

IUT Le Creusot samedi 12 mars 2011



Source : CROUS de Dijon



L'après BTS en Bourgogne

Sept mois après la fin de leur scolarité, 28% des jeunes après un BTS sont à la recherche d'un emploi. La chute de l'embauche affecte particulièrement les garçons, elle est liée à la dégradation conjoncturelle principalement marquée dans l'industrie

et le bâtiment. Après le contrat d'apprentissage, 60 % des jeunes sont en emploi, mais il y a une disparité entre filles et garçons.

Enquête insertion dans la vie active (IVA)

Céreq, Centre Dijon - avril 2010

	Côte d'Or	Nièvre	Saône et Loire	Yonne
Emploi	61 %	65 %	57 %	65 %
Mesure	11 %	6 %	8 %	5 %
Chômage	26 %	26 %	33 %	28 %
Inactivité	2 %	3 %	2 %	2 %

Enquête IVA 2009, rectorat Dijon

Vie de l'étudiant

CROUS : inscription du 15 janvier au 30 avril 2011

Les élèves de terminale qui vont suivre un cursus d'études dans l'enseignement supérieur en Bourgogne, français ou non, ont droit sous conditions à des bourses et/ou logements, des compléments de bourses dont les modalités d'attribution et les modes de calcul sont détaillés sur : www.crous-dijon.fr/

Les bourses d'enseignement supérieur sont attribuées plus largement que celles du secondaire.

Pour savoir si le futur étudiant peut y prétendre, une simulation est possible via admission post-bac. Pour être dans les délais, faire la demande de bourse en même temps que le dossier sur admission post-bac :

www.admission-postbac.fr

A lire

Eric Maurin «La nouvelle question scolaire»

Les entreprises seraient devenues incapables d'absorber les nouveaux jeunes diplômés, sauf à diminuer leurs salaires ou en rognant leur statut.

Cette idée ne permet pas de comprendre la persistance d'inégalités considérables entre diplômés et non diplômés face au chômage ou à la précarité.

En France on ne constate aucune érosion de l'avantage massif dont jouissent les personnes les plus qualifiées sur le marché du travail entre le début des années 90 et celui des années 2000. Tout au long de ces années, le taux de chômage des diplômés du supérieur est resté 3 ou 4 fois plus

faible que celui des personnes non diplômées (environ 5 % pour les uns, 16 % pour les autres chez les hommes).

A besoin de main d'œuvre inchangé, l'accroissement très brutal de la proportion de diplômés dans la population active au cours de cette période aurait dû mécaniquement accroître la difficulté des diplômés à trouver une place dans les entreprises. Rien de tel n'apparaît dans les données.

Seuil 2007

Chapitre VIII : l'avenir des hautes qualifications

La Lettre d'Information de l'Onisep

Directeur de la publication : Pascal Charvet

Par délégation : Laurent Hugot

Responsable de la publication : Geneviève Cardamone, Onisep

Rédaction : Dominique Perreau, Josèphe Castellani, Marie-Pierre Martin, Karine Ouarti, Elisabeth Assailly, SIO

PAO : Julie Clément

Diffusion : SAIO



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



rectorat - saio

onisep.fr

